

Michel Siesel : « Les produits figurant sur la liste de Pessa'h ne sont pas forcément *caché* pendant l'année. »

Michel Siesel est pharmacien, francophone et travaille en coopération avec l'équipe de la Eda Ha'harédite, l'organisme orthodoxe de *caché* sous l'autorité du rav Pin'has Binder. Il a mis au point Koshpharm, le premier site répertorient et diffusant les médicaments et produits parapharmaceutiques *caché* pendant l'année.

Hamodia : Quels sont les problèmes de *caché* concernant les médicaments qui peuvent apparaître pendant l'année ?

Michel Siesel : Les consommateurs pensent souvent à tort que tout ce qui est lié à la santé est exempt de problème de *caché*. Il est vrai que la majorité des décisionnaires recherchent la « *koula* » c'est à dire adoptent une position souple dès lors qu'il s'agit de véritables médicaments et qu'ils sont dépourvus de goût. Le 'Hatam Sofer est l'un des premiers à avoir abordé la question, le 'Hazon Ich, le rav Chlomo Zalman Auerbach et le rav Ovadia Yossef vont aussi dans ce sens. En revanche, le problème se pose quand il s'agit de sirop ou de comprimés ayant un goût. De plus, les vitamines et compléments alimentaires ne sont pas considérés comme des médicaments et peuvent contenir des composants problématiques comme de la glycérine, du stéarate de magnésium qui sont souvent faits à base de matière animale, de lactose, d'alcool, etc.

Hamodia : La gélatine souvent utilisée pour la fabrication des gélules, est-elle autorisée ?

M. S. : La plupart des décisionnaires qui interdisent l'usage de la gélatine dans l'alimentation, l'autorisent quand elle est incluse dans un médicament. On la retrouve dans les gélules et les comprimés, et quand ils ne contiennent pas de gélatine, ils sont à base de glycérine, ce qui revient au même du point de vue de la *caché*.

Hamodia : Quels sont les problèmes spécifiques à Pessa'h ?

M. S. : Un des problèmes est celui de « *hozer vénior* » : imaginez qu'un mélange préparé avant Pessa'h contienne une infime quantité de *'hamets* considérée comme nulle selon le principe de *batel béchichim* (équivalent à moins d'1/60^e de la quantité totale du produit). Cependant, quand on dissout ce mélange, il change de consistance et la petite quantité de *'hamets* se sépare du tout. Que se passe-t-il si ce mélange est dissout pendant Pessa'h où le principe de *batel béchichim* ne peut être appliqué ? Le mélange devient-il *'hamets* ? Une autre difficulté est due à la présence d'amidon dans les médicaments qui peut les rendre *'hamets* s'il provient d'une des cinq céréales. Les laboratoires israéliens ont donc trouvé la solution d'utiliser de l'amidon de maïs. Il devient *kitniot*, me rétorquerez-vous. Alors je vous répondrai que tous les médicaments à de rares exceptions, contiennent des *kitniot*. Enfin, de nombreuses vitamines, crèmes cosmétiques et produits naturels sont fabriqués à base des cinq céréales interdites à Pessa'h. Or la plupart des pharmaciens ignorent que ces produits sont *'hamets* car la composition ne mentionne souvent que leur nom latin (*avena sativa*, par exemple, désigne l'avoine).

Hamodia : Comment s'exerce concrètement le contrôle de la *caché* des médicaments pour Pessa'h au sein de la Eda Ha'harédit ?

M. S. : Il faut d'abord comprendre que pour des raisons économiques, aucun laboratoire ne va fabriquer une formule pour l'année, et une autre spécifique pour Pessa'h. Ainsi, soit un médicament est *caché* sans *'hamets* toute l'année, soit il ne l'est pas. Les médicaments de Pessa'h existent donc pendant l'année. L'équipe de la Eda Ha'harédite autour du rav Binder est composée de membres qui ont eux-mêmes de solides connaissances en chimie, ils sont en contact permanent avec les chimistes des grands laboratoires pharmaceutiques et avec des pharmaciens d'officine. Les vérifications commencent plusieurs mois avant Pessa'h. L'organisme s'appuie sur la base de données de l'année précédente et la complète avec les derniers produits sur le marché ainsi que ceux qui ont subi des changements

depuis l'année passée.

Hamodia : N'y a-t-il pas de risque que les laboratoires modifient la composition des excipients d'un de leurs médicaments sans que la Eda Ha'harédite n'en soit informée ?

M. S. : Tout nouveau médicament arrivant sur le marché doit passer au préalable par une demande d'autorisation soumise auprès du ministère de la Santé, la Eda Ha'harédite a donc accès à ce type d'information. De plus, personne ne s'amuse à changer la composition d'un produit sans s'assurer que la nouvelle version sera agréée. Teva par exemple, qui a une quinzaine d'usines et de laboratoires dans le monde entier, achètera le même produit pour tous ses laboratoires. Car même les excipients exigent l'autorisation du ministère de la Santé. En outre, la Eda Ha'harédite travaille en collaboration avec l'étranger : elle entretient des échanges réguliers avec les rabbins locaux pour être au courant des éventuelles modifications qui surviendraient chez les importateurs de médicaments en Israël. A partir de toutes ces informations, la Eda Ha'harédite, publie une liste très détaillée de médicaments *caché* pour Pessa'h.

Ce site est le premier de ce type, il contient une liste de produits parapharmaceutiques *caché* pendant toute l'année. Les consommateurs peuvent y trouver les différents tampons de *caché* pour chaque produit, et commander en ligne des vitamines et granulés homéopathiques *caché*.



Hamodia : Hormis la liste publiée par la Eda Ha'harédite, il existe d'autres listes en Israël répertorient les médicaments *caché* pour Pessa'h : quelles sont les différences entre elles ?

M. S. : La Caisse de maladie Clalit publie sa propre liste qui est effectuée par les rabbins de la caisse même, le rabinat d'Israël édite aussi une liste ainsi que l'Agoudat Israël (association orthodoxe), mais en fait toutes s'appuient sur celle de la Eda Ha'harédite qui fournit la liste la plus complète. Toutefois, vous ne trouverez pas sur celle de la Eda Ha'harédite la liste des produits cosmétiques ou des vitamines *caché* pour Pessa'h.

Hamodia : A la lumière de ce que vous avez expliqué, les produits de la parapharmacie peuvent contenir des éléments *'hamets*. Comment savoir alors lesquels sont *caché* ?

M. S. : C'est une des raisons pour lesquelles nous avons décidé de mettre à la disposition du public un site Internet www.Koshpharm.co.il recensant non seulement les médicaments *caché* pour Pessa'h mais aussi les produits parapharmaceutiques. Nous avons de plus étendu cette liste aux produits *caché* de pharmacie et de parapharmacie pendant toute l'année. Beaucoup de consommateurs pensent en effet que les produits figurant sur la liste de Pessa'h d'Israël, de France ou des Etats-Unis sont forcément *caché*



pendant l'année. Mais c'est complètement faux : cela signifie seulement qu'ils ne contiennent pas de *'hamets* mais pas qu'ils ne contiennent pas d'alcool ou de matière animale ! C'est pour cela que nous sommes les premiers à fournir une liste destinée à l'année. Elle a été élaborée avec des médecins, des chimistes, des homéopathes, et bien sûr par des *rabbanim* - non seulement ceux de la Eda Ha'harédite mais aussi d'autres mouvances et à côté de chaque produit mentionné, on peut y lire également son tampon de *caché* ('Hatam Sofer de Bné Brak, Rabbanout Harachite, les différents Badats, etc.). Les consommateurs peuvent y trouver également des renseignements sur d'autres produits, des conseils de praticiens et peuvent même commander en ligne des produits parapharmaceutiques strictement *caché* que nous fabriquons nous-mêmes. Ce procédé a l'avantage de permettre aux personnes n'habitant pas à proximité de Jérusalem ou de Bné Brak de pouvoir néanmoins se procurer des vitamines, des granulés homéopathiques *caché*.

Hamodia : Prenons le cas du lactose, composant principal des granulés homéopathiques et faisant partie de nombreux médicaments : quelle solution apportez-vous en terme de *caché* ?

M. S. : Le lactose est présent presque dans tous les excipients fabriqués en Israël. Selon certaines autorités, le lactose est obtenu à partir de dérivés de petit lait, qui n'est déjà plus lui-même du lait. Le rav Blau, du comité de *caché* de la Eda Ha'harédite a établi que si le médicament est obligatoire, sans substitut *caché* et n'a pas de goût, il sera autorisé même en présence de lactose. Cependant, les granulés homéopathiques qui n'ont pas le statut de médicament et qui sont sucés posent problème. Ils sont généralement composés de 40 % de lactose et 60 % de sucrose. Nous avons relevé le défi en produisant des comprimés uniquement composés de sucrose, sans lactose. L'alcool est d'origine pétrochimique, donc ne pose pas problème. Nous ne faisons pas cela qu'avec le lactose : prenez le cas de la chondrotine, substance d'origine animale destinée à combattre les douleurs articulaires, et se trouvant dans les complexes multi-vitaminés. Nous la remplaçons par des os de saumon ou par de la glucosamine qui est une alternative chimique dénuée de problème de *caché*.

Propos recueillis par Laurence Nahon

Cet article a été publié dans Magazine Hamodia n°68.

Graphisme : Sarah Ittah.